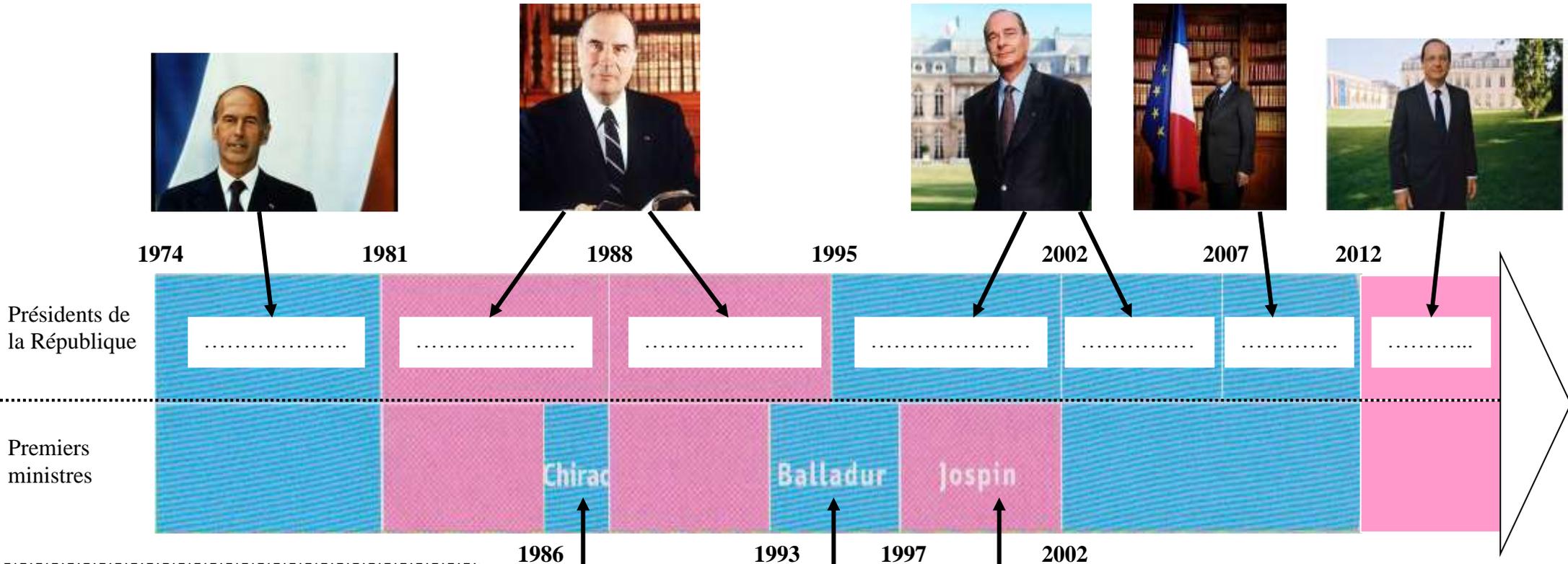


# Alternances et cohabitations de 1974 à 2017

- 1 A l'aide de la frise chronologique p 190-191, complétez la frise ci-dessous en y indiquant les noms manquants.
- 2 Avec des crayons de couleur, complétez la légende (bleu pour la droite, rose pour la gauche), puis coloriez chacune des parties de la frise dans la couleur qui convient.
- 3 Complétez le reste de la légende (repassez le trait vertical en vert, l'ovale en rouge), puis tracez ces figurés sur la frise aux endroits qui conviennent.



**Légende**

Homme politique de :

-  droite
-  gauche

 alternance (succession, à la présidence de la République ou à l'assemblée nationale et donc au gouvernement, de deux tendances politiques opposées)

 cohabitation (coexistence, à la tête de l'Etat, d'un président de la République et d'un Premier ministre issus de camps politiques opposés)



2002



### **H3 : Françaises et Français dans une République repensée**

Problématique : de la fin de la seconde guerre mondiale aux années 1980, comment la République française se renouvelle-t-elle pour faire face aux transformations de la société ?

Principaux repères chronologiques :

1944-1945 : libération de la France ; le général de Gaulle prend la tête du GPRF, qui met en œuvre le programme du CNR (ex : création de la sécurité sociale) ; les femmes obtiennent le droit de vote

1958 : naissance de la V<sup>e</sup> République

1962 : élection du président de la République au suffrage universel direct

1975 : loi Veil sur l'IVG (interruption volontaire de grossesse)

1981 : élection de François Mitterrand, première alternance

#### **I. 1944-1947 : refonder la République, redéfinir la démocratie**

##### **A. La restauration de la République**

###### **1. Un gouvernement provisoire qui rompt avec le régime de Vichy**

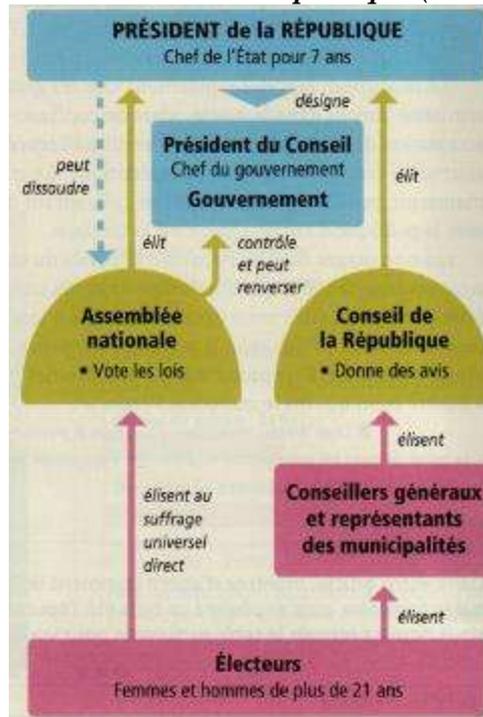
Après la libération de Paris en août 1944, le général de Gaulle prend la tête du GPRF (gouvernement provisoire de la République française). Ce dernier met rapidement en œuvre plusieurs mesures :

- rétablissement des libertés fondamentales (d'expression, de presse, de réunion)
- mise en place de tribunaux d'épuration pour juger les complices de la collaboration avec l'Allemagne (le maréchal Pétain est condamné à la peine de mort, mais le Général de Gaulle transforme sa peine en peine de prison à perpétuité)
- instauration du droit de vote des femmes
- organisation de cinq élections en 1945-1946 pour élire de nouveaux conseils municipaux et restaurer la République (deux des élections ont pour objet la formation des assemblées chargées de rédiger une nouvelle constitution).

###### **2. Une nouvelle République**

La constitution de la IV<sup>e</sup> République est approuvée par référendum en octobre 1946. C'est la première constitution française à garantir l'égalité des droits entre les hommes et les femmes. C'est une république parlementaire, c'est-à-dire qu'elle donne beaucoup de pouvoirs au parlement. Le général de Gaulle, qui aurait préféré donner plus de pouvoir au président, choisit de ne pas y participer.

## *Les institutions de la IV<sup>e</sup> République (1946-1958)*



### **B. Une République sociale**

#### **1. Le programme du CNR**

- Tous les courants politiques qui ont été actifs dans la résistance et ont participé à l'élaboration du programme du CNR (conseil national de la résistance) estiment que pour renforcer la démocratie, il faut réformer l'économie en faisant une politique sociale. Cela donne naissance à un État-providence ; les lois sociales adoptées par le Front Populaire en 1936 sont rétablies et complétées.
- Ainsi, la constitution précise que « la nation garantit à tous (...) la protection de la santé, la sécurité matérielle », d'où la création de la sécurité sociale en 1945. Elle garantit une protection des Français face aux risques de la vie et son financement est assuré selon le principe de la solidarité nationale.

#### **2. Une économie plus contrôlée**

Les nombreuses destructions de la guerre imposent aussi à l'État d'intervenir dans l'économie pour accélérer la reconstruction. Il nationalise donc des secteurs clés de l'économie : l'énergie (avec la création d'EDF-GDF et des Charbonnages de France), les transports (avec Renault), un certain nombre de banques et d'assurances.

## **II. La V<sup>e</sup> République, de la République gaullienne à l'alternance et à la cohabitation**

### **A. La présidence du général de Gaulle (1958-1969)**

#### **1. Le retour du général de Gaulle au pouvoir**

- La chute de la IV<sup>e</sup> République :
  - ce système connaît une forte instabilité gouvernementale et est fragilisé par la décolonisation (en particulier par la guerre d'Algérie)
  - le 13 mai 1958, à Alger, une manifestation en faveur de l'Algérie française tourne à l'insurrection.
- Le recours au général de Gaulle et la naissance de la V<sup>e</sup> République :
  - de Gaulle apparaît comme le seul capable de résoudre cette crise ; il accepte de devenir président du conseil à condition de pouvoir réformer les institutions ; en juin 1958, l'Assemblée nationale lui accorde les pleins pouvoirs pour six mois, malgré l'opposition de la gauche qui dénonce un coup de force
  - une nouvelle constitution est approuvée par référendum en septembre 1958 et mise en œuvre à partir du 4 octobre 1958 : la V<sup>e</sup> République est née ; en décembre 1958, le général de Gaulle est élu président de la République au suffrage indirect.

#### **2. Une nouvelle conception de la République et de la démocratie**

- La nouvelle constitution renforce le pouvoir de l'exécutif et en particulier le pouvoir du président de la République. Celui-ci est encore accentué en 1962 par un projet de loi qui prévoit son élection au suffrage universel direct (cette réforme est approuvée par les français par referendum).
- De Gaulle crée un lien direct entre lui et le peuple : il s'adresse souvent à lui à la radio et à la télévision, il se déplace beaucoup en province.
- Il règle les problèmes liés à la décolonisation, en accordant l'indépendance à l'Afrique noire en 1960 et à l'Algérie en mars 1962.
- Il souhaite rendre à la France son statut de grande puissance ; dans ce but :
  - il développe le nucléaire
  - il se retire du commandement intégré de l'OTAN car celui-ci se trouve sous la tutelle des Etats-Unis, dont il ne veut pas dépendre
  - il effectue de nombreux déplacements à l'étranger (notamment en Chine), pour renforcer le poids du pays
  - il refuse l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE, car il estime que celui-ci est trop proche des Etats-Unis.
- En 1965, il est réélu au suffrage universel direct pour un second mandat face à François Mitterrand. Mais l'opposition à son pouvoir se développe, l'accusant notamment d'exercer un pouvoir trop personnel et autoritaire.

#### **3. Le départ du général de Gaulle**

- La crise de mai 1968 montre l'usure du pouvoir :
    - la crise commence par une contestation étudiante qui entraîne de violentes émeutes
    - le mouvement s'étend au niveau social avec des grèves qui paralysent le pays
    - il s'ensuit une crise politique qui débouche sur la dissolution de l'Assemblée nationale et de nouvelles élections législatives.
- De Gaulle se maintient au pouvoir, mais sort affaibli de cette crise.

- En 1969, les français rejettent par référendum une réforme des institutions que de Gaulle leur proposait. Il interprète cet échec comme un désaveu de sa politique et choisit de démissionner en avril 1969.

## **B. Les présidences de la République suivantes (depuis 1969)**

### **1. Des présidents de droite avec une majorité de droite (1969-1981)**

❶ Georges Pompidou (1969-1974), dans la continuité du général de Gaulle.

Cette présidence garantit la continuité du régime : un homme qui n'a pas le passé prestigieux de Charles de Gaulle réussit à exercer la présidence dans un style différent. Il poursuit la politique de celui-ci, tout en se montrant plus favorable que lui à la construction européenne.

❷ Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981), entre continuité et rupture.

Après la mort de Pompidou, les français élisent de nouveau un président de droite, mais celui-ci est non gaulliste. Sous la présidence de « VGE », la législation s'adapte en fonction des nouvelles demandes d'une partie de la société (cf. III.).

### **2. Entre alternance et cohabitation (depuis 1981)**

❸ François Mitterrand (1981-1995) et les deux premières cohabitations.

- pour la première fois sous la V<sup>e</sup> République, la France est dirigée par un président de la République de gauche (puisque les français ont voté en majorité pour le socialiste François Mitterrand) et par un gouvernement de gauche (puisque les socialistes remportent aussi la majorité absolue à l'Assemblée nationale) : c'est l'alternance

- entre 1981 et 1986, la gauche au pouvoir met en place un grand nombre de réformes : nationalisation de groupes industriels et de banques, augmentation du SMIC et des prestations sociales, semaine de 39 heures pour les salariés, 5<sup>e</sup> semaine de congés payés, retraite à 60 ans, abolition de la peine de mort, libération des ondes, décentralisation... ; mais le gouvernement ne parvient pas à faire baisser le chômage et s'oriente vers une politique de rigueur

- en 1986, la droite gagne les élections législatives et le président François Mitterrand est donc contraint de faire appel à un Premier ministre de droite ; il nomme à ce poste le gaulliste Jacques Chirac : c'est le début de la première cohabitation

- en 1988, François Mitterrand est réélu face à Jacques Chirac et les socialistes remportent les législatives ; cependant, les législatives de 1993 sont remportées par la droite et une seconde cohabitation commence alors, avec Edouard Balladur comme Premier ministre.

❹ Jacques Chirac (1995-2007) et la troisième cohabitation.

- Jacques Chirac remporte l'élection présidentielle de 1995, mais dès 1997 la gauche remporte les législatives, l'obligeant à nommer un Premier ministre socialiste, Lionel Jospin : c'est le début de la troisième cohabitation ; comme toute cohabitation, elle aboutit à un partage du pouvoir exécutif : la politique intérieure est déterminée et conduite par le gouvernement, tandis que la politique extérieure relève à la fois des compétences du gouvernement et de celles du président

- en 2002, après un second tour contre le candidat de l'extrême droite Jean-Marie Le Pen, Jacques Chirac est réélu pour 5 ans (la Constitution a été modifiée et le septennat remplacé par un quinquennat).

❺ Nicolas Sarkozy (2007-2012), face au début d'une nouvelle crise économique.

Il met en place notamment une réforme des retraites. Mais dès 2008, il doit composer avec la crise économique et financière très profonde qui touche le monde entier.

❻ François Hollande (2012-2017), le retour de l'alternance.

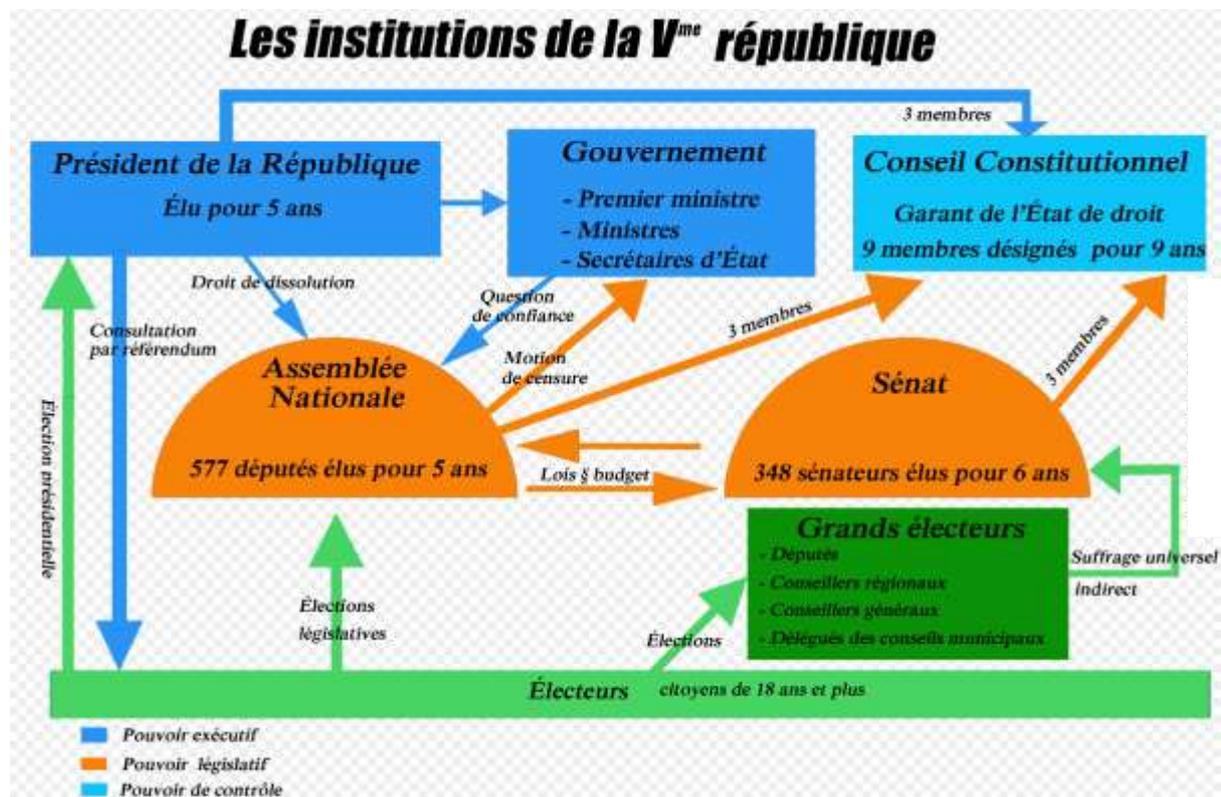
En mai 2012, après trois mandats présidentiels successifs détenus par la droite, les français élisent à la tête du pays le socialiste François Hollande.

⑦ ..... (à partir de 2017)

### Alternances et cohabitations de 1974 à 2017 (poly)

➤ Les événements politiques de 1981 et de 1986-1988 testent la solidité des institutions : le Parti socialiste et ses alliés gouvernent sans remise en question du cadre institutionnel ; l'alternance est désormais une réalité.

➤ On constate que la rupture avec la IV<sup>e</sup> République et la mise en place du régime politique dans lequel nous vivons se fait en plusieurs temps : 1958 (nouvelle constitution), 1962 (élection du président de la République au suffrage universel direct), 2000 (passage du septennat au quinquennat).



### III. Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques

#### A. Une société qui change après la seconde guerre mondiale

##### 1. Baby-boom et Trente Glorieuses

- Après la seconde guerre mondiale, la population de la France augmente rapidement et rajeunit grâce au baby-boom (période de forte croissance de la natalité dans les pays occidentaux après la seconde guerre mondiale). En 1960, la moitié de la population est âgée de moins de 25 ans en 1960.
- Ce baby-boom renforce la période de forte croissance qui est liée à la reconstruction de l'après-guerre mais aussi au désir de consommer, et que l'on nomme les Trente Glorieuses

(période de forte croissance économique en Occident de 1945 au premier choc pétrolier de 1973). Les Français sont de plus en plus riches et jusqu'au choc pétrolier de 1973, ils contribuent au développement de la société de consommation (société dans laquelle les consommateurs sont poussés à consommer en grande quantité, par la publicité et le crédit).

## **2. Crise économique, chômage et vieillissement de la population**

- En 1973 a lieu un choc pétrolier (hausse brutale du cours du pétrole) qui entraîne un ralentissement de la croissance : c'est le début de la crise économique. Le chômage augmente (en particulier chez les personnes non qualifiées) et dans les années 1980 le chômage de longue durée se développe, provoquant l'exclusion ; des associations comme les Restos du cœur voient le jour pour aider les plus démunis.
- A partir du milieu des années 1970, la natalité diminue, entraînant peu à peu un vieillissement de la population.

## **B. L'évolution de la place des femmes, des jeunes et des immigrés dans la société française**

### **1. Les femmes**

- Durant la période des Trente Glorieuses, la population active se féminise, mais les femmes sont victimes d'inégalités : elles ne peuvent travailler qu'avec l'autorisation de leur mari, ne peuvent pas disposer librement de leur salaire, sont moins payées que les hommes, occupent moins de postes à responsabilité...
- Elles revendiquent la liberté de disposer de leur corps (contraception, IVG : interruption volontaire de grossesse). Les femmes ont un fort désir d'émancipation, qui s'exprime entre autres dans le féminisme (mouvement qui cherche à promouvoir les droits des femmes dans la société).

### **2. Les jeunes**

La génération née après la seconde guerre mondiale aspire à plus de libertés et remet en cause le modèle familial fondé sur l'autorité du père. En mai 1968, les jeunes descendent dans la rue pour exprimer leur revendication et montrer leur hostilité au pouvoir gaulliste.

### **3. Les immigrés**

- Après la seconde guerre mondiale, la France manque de main d'œuvre pour la reconstruction et favorise l'arrivée d'immigrés en provenance d'Europe puis du Maghreb ; le besoin de travailleurs étrangers est important jusqu'au milieu des années 1970. Le plus souvent, ils exercent des métiers délaissés par les français (car trop pénibles) et vivent dans des bidonvilles (car il y a un manque de logements).
- A partir de 1974, avec la crise économique, le gouvernement décide de fermer les frontières.

## **C. La loi répond aux évolutions de la société française**

### **1. Les femmes**

Les femmes obtiennent de nouveaux droits :

- 1965 : exercer une profession, disposer de leur salaire sans l'autorisation de leur mari

- 1967 : droit à la contraception (loi Neuwirth)
- 1970 : partage de l'autorité parentale
- 1975 : légalisation de l'IVG (loi Veil)
- 1983 : lutte contre les inégalités salariales et professionnelles.

## 2. Les jeunes

Suite aux manifestations de mai 1968, la société change : les jeunes sont davantage écoutés, ils sont au cœur de la société de consommation et changent les codes de la société patriarcale. En 1974, le droit de vote est abaissé de 21 à 18 ans.

## 3. Les travailleurs

- Afin de répondre aux attentes des travailleurs, plusieurs lois sont votées par le parlement :
  - création du SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti) en 1950 puis du SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) en 1970
  - 3<sup>ème</sup> semaine de congés payés en 1956, 4<sup>ème</sup> en 1969, 5<sup>ème</sup> en 1982
  - retraite à 60 ans en 1982
  - création du RMI (revenu minimum d'insertion) en 1988.
- Pour faciliter l'intégration des travailleurs étrangers, en 1976 la parlement adopte le droit au regroupement familial (politique qui vise à faire venir en France la famille d'un ouvrier immigré qui y était arrivé seul pour y travailler).

- La démocratie française évolue et les institutions changent, car la République est toujours confrontée à de nouveaux défis qui nécessitent des évolutions. Les gouvernements ont dû apporter des réponses législatives aux attentes de la société.
- Les acteurs de ces évolutions sont à la fois des individus (la figure de Charles de Gaulle est fondamentale) et des acteurs collectifs (ex : une partie mobilisée de la jeunesse en 1968, les mouvements féministes). Chaque citoyen a un rôle à jouer, par son vote et son engagement.
- L'égalité hommes-femmes est une conquête relativement récente : elle correspond à un grand changement de société qui n'est pas encore achevé.

